

II. Droit des affaires :

Quel le rôle du Commissaire aux Comptes dans la protection des droits des actionnaires minoritaires ?

EPREUVE DE COMPTABILITE GENERALE (30 min)

Vous êtes employé dans l'entreprise «Alumaroc» créée en janvier 2005. Le directeur financier de l'entreprise vous remet les renseignements ci-après et vous demande d'effectuer les travaux de fin d'exercice sachant que la date de clôture est le 30 septembre de chaque année.

A/ Extrait de la balance avant inventaire au 30/09/2009

N° des comptes	Les comptes	Solde débiteur	Solde créditeur
2332	Matériel et Outillage	2 400 000,00	
234	Matériel de transport	730 000,00	
235	MMB et aménagement divers	360 000,00	
2833	Amortissement du Matériel et Outillage		720 000,00
2834	Amortissement du Matériel de transport		750 000,00
2835	Amortissement du MMB et aménoag. Divers		135 000,00

B/ Données de l'inventaire

- L'entreprise «Alumaroc» pratique l'amortissement linéaire sur ses immobilisations, lesquelles ont toutes été acquises dès la création.
- Un camion acquis à 480 000,00 DH a été cédé le 10/11/2008 à 70 000,00 DH, contre un chèque bancaire. A cette date, le comptable avait passé l'écriture suivante :
10/11/2008

5141	Banque	70 000,00	
2340	Matériel de Transport		70 000,00

- le 15/04/2009, l'entreprise «Alumaroc» a reçu une facture relative à l'achat d'un serveur informatique qu'elle décide d'amortir sur 6 ans et 8 mois. Montant 36 000,00 DH TTC (dont TVA 20%). Règlement par chèque. Aucune écriture n'a été passée.

Travail à faire :

- Calculer les taux d'amortissement des différentes immobilisations ;
- Comptabiliser la facture relative à l'achat du serveur informatique ;
- Comptabiliser les dotations aux amortissements de l'exercice 2008/2009 ;
- Passer l'écriture de régularisation portant sur la cession du camion ;
- Présenter sur la base du modèle ci-dessous, l'extrait du bilan correspondant à l'actif immobilisé à la date du 30/09/2009 :

Eléments	Brut	Amortissement	Net au 30/09/09	Net de l'exercice précédent

Master Comptabilité, Contrôle et Audit
Concours d'entrée
Epreuve écrite
Durée : 2H

NB :

- Seules les machines à calculer sont autorisées
- L'épreuve comporte quatre volets :
 - Culture générale
 - Droit fiscal et droit des affaires
 - Comptabilité
 - Gestion
- Chaque volet doit être traité sur une feuille séparée.

EPREUVE DE DROIT FISCAL ET DES AFFAIRES (30 min)

1. Casusité

Exercice :

La société "EL WIFAK – SARL" vous communique les redevances de crédit bail relatives à des véhicules de transport et versées au titre de l'année 2008. Ces véhicules sont loués au taux de 20% par la société de leasing "CARENT" :

Nature du véhicule	Prix TTC	Durée du contrat	Redevances
BMW pour le Directeur Général	432.000	6 mois	72.500
Mercedes pour le PDG	720.000	4 mois	49.400
Véhicule utilitaire	136.800	9 mois	22.230
Peugeot pour le Directeur Financier	384.000	2 mois Non renouvelable	42.900
Véhicule pour le transport du personnel	768.000	12 mois	220.000
Toyota pour le directeur commercial	220.000	6 mois	32.000

TAF :

1. Expliquer le traitement fiscal de chaque redevance.
2. Déduire le montant des redevances à réintégrer

Question :

Après avoir rappelé les conditions de déduction des intérêts servis aux associés en matière d'IS, expliquer le bien fondé des ces conditions.

EPREUVE DE GESTION (30 min)

Questions à choix multiple :

- 1- Les ressources internes générées par l'activité de l'entreprise proviennent :
 - a- de la différence entre les recettes et les dépenses
 - b- de la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables
 - c- des subventions d'investissement et des emprunts
 - d- de la différence entre les produits calculés et les charges calculées
 - e- d'une augmentation de capital en numéraire
- 2- le seuil de rentabilité est :
 - a- une somme de charges
 - b- un résultat
 - c- une marge
 - d- un niveau d'activité
- 3- l'excédent brut d'exploitation est la part de la valeur ajoutée :
 - a- attribuée aux salariés
 - b- attribuée à l'Etat
 - c- revenant à l'entreprise
 - d- revenant aux apporteurs de capitaux
- 4- L'auto-financement permet à l'entreprise de financer par elle-même :
 - a- des investissements
 - b- le remboursement des emprunts
 - c- l'augmentation du fonds de roulement
 - d- la rémunération des associés

Exercice :

Les responsables de la société Alpha décident d'entreprendre un projet d'investissement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Capital investi l'année 0 : 850 000 DH (composé d'un local de 520 000 DH amortissable sur 20 ans et de matériels pour le reste amortissables sur 10 ans) ;
- Quantités (constantes) vendues annuellement : 8 500 unités ;
- Charges variables : 40 % du chiffre d'affaires hors taxes ;
- Charges fixes annuelles, hors amortissements, 80 000 DH ;
- Valeur résiduelle (nette d'impôt) à prendre en considération au terme des 6 ans : 42 000 DH,
- Taux de l'IS : 30 % ;
- Taux d'actualisation : 12 %

Question : Déterminer le prix de vente unitaire hors taxes minimal qui rendrait le projet acceptable.

EPREUVE DE CULTURE GENERALE (30 min)

Le Maroc a adopté ces dernières années plusieurs actions et réformes réglementaires afin d'offrir des opportunités d'affaires aux investisseurs étrangers.

Vous êtes invités à donner votre point de vue sur les principales actions et réformes réalisées et à évoquer celles qui restent à entreprendre pour améliorer le climat des affaires au Maroc.

EPREUVE DE GESTION (30 min)

Questions à choix multiple :

- 1- Les ressources internes générées par l'activité de l'entreprise proviennent :
 - a- de la différence entre les recettes et les dépenses
 - b- de la différence entre les produits encaissables et les charges décaissables
 - c- des subventions d'investissement et des emprunts
 - d- de la différence entre les produits calculés et les charges calculées
 - e- d'une augmentation de capital en numéraire
- 2- le seuil de rentabilité est :
 - a- une somme de charges
 - b- un résultat
 - c- une marge
 - d- un niveau d'activité
- 3- l'excédent brut d'exploitation est la part de la valeur ajoutée :
 - a- attribuée aux salariés
 - b- attribuée à l'Etat
 - c- revenant à l'entreprise
 - d- revenant aux apporteurs de capitaux
- 4- L'auto-financement permet à l'entreprise de financer par elle-même :
 - a- des investissements
 - b- le remboursement des emprunts
 - c- l'augmentation du fonds de roulement
 - d- la rémunération des associés

Exercice :

Les responsables de la société Alpha décident d'entreprendre un projet d'investissement dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Capital investi l'année 0 : 850 000 DH (composé d'un local de 520 000 DH amortissable sur 20 ans et de matériels pour le reste amortissables sur 10 ans) ;
- Quantités (constantes) vendues annuellement : 8 500 unités ;
- Charges variables : 40 % du chiffre d'affaires hors taxes ;
- Charges fixes annuelles, hors amortissements, 80 000 DH ;
- Valeur résiduelle (nette d'impôt) à prendre en considération au terme des 6 ans : 42 000 DH,
- Taux de l'IS : 30 % ;
- Taux d'actualisation : 12 %

Question : Déterminer le prix de vente unitaire hors taxes minimal qui rendrait le projet acceptable.

EPREUVE DE CULTURE GENERALE (30 min)

Le Maroc a adopté ces dernières années plusieurs actions et réformes réglementaires afin d'offrir des opportunités d'affaires aux investisseurs étrangers.

Vous êtes invités à donner votre point de vue sur les principales actions et réformes réalisées et à évoquer celles qui restent à entreprendre pour améliorer le climat des affaires au Maroc.